

C.C.A.S. de SENS

**SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 21 AVRIL 2023**

Délibérations

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

C.C.A.S

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SENS

Séance

du **VINGT ET UN AVRIL DEUX MILLE VINGT TROIS**

Objet de la Délibération :

Tableau des effectifs – Création
d'un poste de Chargé de
Mission

N° 2023 / 04

Présents :

Madame Ghislaine PIEUX, Vice-Présidente,
Monsieur Pierre BARATTE, Madame Murielle BLIN, Madame Mireille
DUPRÉ, Madame Aline Rose KPAKPA, Monsieur Charles-Hervé
MOREAU, Monsieur Nicolas PICHARD, Madame Josiane SARRAZIN,
membres.

Absents excusés :

Monsieur Paul-Antoine de CARVILLE, Président, Madame Marie-Christine
ALAMARGOT, Madame Anne DANJOU, Madame Mathilde HEROUART,
membres.

Création d'un poste de chargé de mission au sein du CCAS

Placé sous l'autorité de la directrice du CCAS, adjointe à la direction du
pôle, les principales missions dédiées à ce poste sont :

- Assurer une veille sociale et juridique pour l'ensemble des
missions portées par le CCAS (majoritairement urgence sociale,
politique 3^{ème} âge et handicap) afin d'apporter des outils d'aide à la
décision et d'alimenter les rapports et bilans de l'établissement
- Assurer une veille et une recherche des financements mobilisables
pour les actions à mener (présentes et à venir), notamment dans le
cadre d'appels à projets

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la
création de ce poste à compter du 1^{er} mai 2023, sur le grade d'attaché
principal.

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Nombre de Membres
en exercice : 12
Qui ont pris part à la
délibération : 8

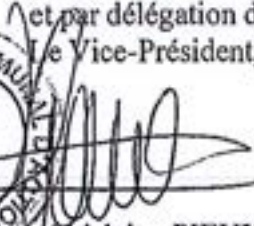
- Présents : 8
- Absents : 4
- Pouvoirs : 0

Date de Convocation :

17 avril 2022

Publié le : 26 avril 2022

Pour extrait conforme,
Pour le Président du C.C.A.S.,
et par délégation de signature,
Le Vice-Président,



Ghislaine PIEUX

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****C.C.A.S****DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SENS****Séance**du **VINGT ET UN AVRIL DEUX MILLE VINGT TROIS****Objet de la Délibération :**

Budget Principal – Subventions
aux associations à caractère
social

N° 2023 / 05**Présents :**

Madame Ghislaine PIEUX, Vice-Présidente,
Monsieur Pierre BARATTE, Madame Murielle BLIN, Madame Mireille
DUPRÉ, Madame Aline Rose KPAKPA, Monsieur Charles-Hervé
MOREAU, Monsieur Nicolas PICHARD, Madame Josiane SARRAZIN,
membres.

Absents excusés :

Monsieur Paul-Antoine de CARVILLE, Président, Madame Marie-Christine
ALAMARGOT, Madame Anne DANJOU, Madame Mathilde HEROUART,
membres.

Comme chaque année, le C.C.A.S. a reçu des demandes de subventions
adressées par diverses associations à caractère social.

Ces demandes ont été listées dans un tableau remis à chaque membre.

Les dossiers de demande ont été examinés cas par cas et le vote des
membres du Conseil, ainsi que leurs observations, ont été reportés au
tableau.

Le montant global des subventions attribuées à l'unanimité au cours de la
séance s'élève à 23 100 €.

Les crédits nécessaires seront prévus à l'article 65748 ' Subventions de
fonctionnement aux autres personnes de droit privé' du budget 2023.

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

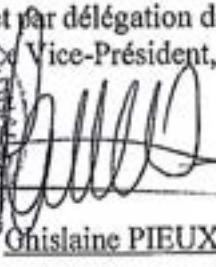
Nombre de Membres
en exercice : 12
Qui ont pris part à la
délibération : 8

- Présents : 8
- Absents : 4
- Pouvoirs : 0

Date de Convocation :

17 avril 2022

Pour extrait conforme,
Pour le Président du C.C.A.S.,
et par délégation de signature,
Vice-Président,



Ghislaine PIEUX

Publié le : 26 avril 2022

Séance du Conseil d'Administration du 21 avril 2023

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
2023**

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le 26/04/2023

ID : 089-268903879-20230421-DEL_2023_05-DE

S²LO

DOMAINES	ASSOCIATIONS	OBSERVATIONS	SUBVENTIONS SOLLICITÉES POUR 2023	SUBVENTIONS ATTRIBUÉES
AIDES ET ACTIONS SOCIALES				
	A.F.A.P.A. (Accueil des Familles en Attente de Parloir)		300 €	300 €
	Centre Bénévolat Yonne (Ex France bénévolat Yonne)		1 000 €	500 €
	Entraide Protestante de Sens et environs		850 €	850 €
	Familygest		800 €	800 €
	Les Restaurants du Cœur		2 500 €	2 000 €
	Magali		13 000 €	8 000 €
	Secours Catholique	Demande de subvention de fonctionnement	3 000 €	3 000 €
	Secours Populaire - Antenne de Sens	Demande de subvention pour l'action "paniers solidaires"	1 500 €	
			500 €	

Envoyé en préfecture le 26/04/2023
Reçu en préfecture le 26/04/2023
Publié le 26/04/2023
ID : 089-268903879-20230421-DEL_2023_05-DE

575

DOMAINES	ASSOCIATIONS	OBSERVATIONS	SUBVENTIONS SOLICITÉES POUR 2023	SUBVENTIONS ATTRIBUÉES
DÉFENSE DES USAGERS				
	Amicale CNL des locataires du Sénonais		800 €	800 €
	ASSECO - CFDT		600 €	500 €
SANTÉ, HANDICAP				
	Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles du Sénonais		300 €	300 €
	ASP du Sénonais (Association pour le Développement des Soins Palliatifs)		750 €	650 €
	France ADOT		150 €	150 €
	Kiosque à Musique		500 €	500 €
	Sans Kilo - Les Sleeves		3 000 €	1 500 €
	VMEH (visite des malades dans les établissements hospitaliers)	Demande de subvention exceptionnelle pour l'achat de tablettes	800 €	
		Demande de subvention de fonctionnement	900 €	

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le 26/04/2023

ID : 089-268903879-20230421-DEL_2023_05-DE

510

DOMAINES	ASSOCIATIONS	OBSERVATIONS	SUBVENTIONS SOLLICITÉES POUR 2023	SUBVENTIONS ATTRIBUÉES
TROISIEME ÂGE				
	ADMIR	Le C.C.A.S. ne peut s'engager sur un soutien des associations d'aide au maintien à domicile (compétence du Conseil Départemental) compte tenu de l'enveloppe budgétaire dédiée aux subventions.	Non chiffrée	Rejet
	Association Départementale des Conjoints Survivants de l'Yonne (ADCSY)		300 €	300 €
	France Alzheimer 89		700 €	700 €
	UNA GATINAIS	Le C.C.A.S. ne peut s'engager sur un soutien des associations d'aide au maintien à domicile (compétence du Conseil Départemental) compte tenu de l'enveloppe budgétaire dédiée aux subventions.	Non chiffrée	Rejet
ESPACES DE RENCONTRE ET MEDIATION FAMILIALE				
	Association La Parenthèse		150 €	150 €
	CPEY	Demande de financement des espaces de Médiation Familiale d'Auxerre, Sens, Migennes. L'association dispose pour cela du soutien du Département	10 000 €	Rejet
	Maison de la famille au pays de Fontainebleau		700 €	

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le 26/04/2023

ID : 089-268903879-20230421-DEL_2023_05-DE

510

DOMAINES	ASSOCIATIONS	OBSERVATIONS	SUBVENTIONS SOLICITÉES POUR 2023	SUBVENTIONS ATTRIBUÉES
NOUVELLES DEMANDES				
	Compagnie Poursuite	Association relevant du domaine artistique.	1 200 €	Rejet
	Maxime+	Le dossier de demande de subvention n'a pas été retourné, ne permettant pas d'apprécier l'existence d'actions sur Sens ni le nombre de bénéficiaires sénonaïs	Non chiffrée	Rejet
	U.F.A.A.M.Y (Union des familles d'accueil et assistantes maternelles de l'Yonne)	Actions relevant du domaine de la petite enfance. Missions équivalentes à celles du relais d'assistantes maternelles Hironnelles, service de la Ville.	Non chiffrée	Rejet
	Jeunesse au plein air	L'aide aux familles relève du Conseil Départemental, selon le protocole relatif à la répartition des publics entre le CDY et le C.C.A.S de SENS	Non chiffrée	Rejet
	PEP 89	L'aide aux familles relève du Conseil Départemental, selon le protocole relatif à la répartition des publics entre le CDY et le C.C.A.S de SENS	Non chiffrée	Rejet
TOTAL			23 100 €	

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le 26/04/2023

ID : 089-268903879-20230421-DEL_2023_05-DE

575